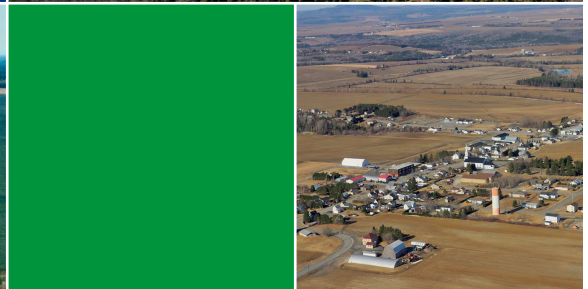
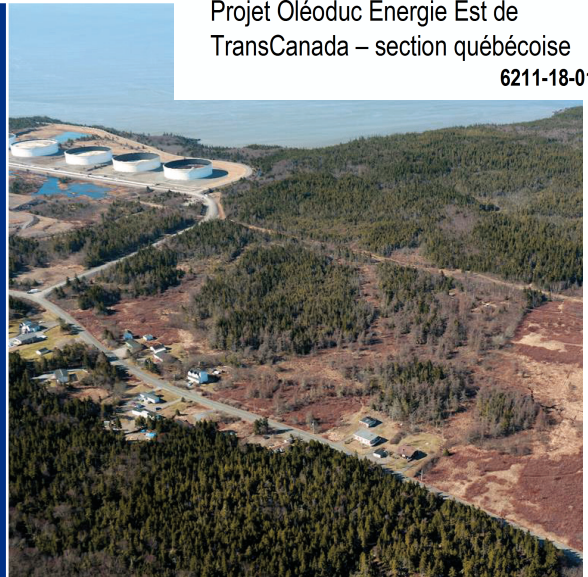


Projet Énergie Est

Rapport Complémentaire No.1 Annexe Vol. 4

Rapport Additionnel – EES Vol. 10
(Mise à jour de l'évaluation environnementale
et socio-économique des maritimes)

Décembre 2014



Remis à:
Le secrétaire
Office national de l'énergie
517 10th Ave SW
Calgary (Alberta) T2R 0A8

Préface

Le 30 octobre 2014, Oléoduc Énergie Est Ltée (Énergie Est) a demandé à l'Office national de l'énergie (ONE) en vertu de l'article 52 de la Loi sur l'Office national de l'énergie et de l'article 43 du Règlement de 2013 sur les pipelines terrestres (RPT, 2013) l'autorisation de construire et d'exploiter le projet Oléoduc Énergie Est (le Projet). Énergie Est propose de construire de nouveaux actifs et de convertir une partie de la canalisation principale de gaz naturel existante de TransCanada PipeLines Limited (TransCanada) pour faciliter le transport du pétrole et la livraison de pétrole brut de l'Ouest canadien à partir d'Hardisty en Alberta et de Moosomin en Saskatchewan jusqu'à des lieux de livraison dans l'est du Canada.

Stantec Consulting Ltd. (Stantec) et le Groupe Conseil UDA Inc. (UDA) ont réalisé l'évaluation environnementale et socioéconomique (EES) du projet Oléoduc Énergie Est (Énergie Est Ltée, 2014) pour la construction, l'exploitation, la désaffectation et l'abandon du projet Énergie Est. L'EES datée du 30 octobre 2014 (l'EES) a été réalisée dans le but de satisfaire aux exigences du Guide de dépôt de l'ONE, 2014-01 (ONE, 2014) et de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012 (LCEE, 2012).

Les rapports complémentaires comprennent les volumes mis à jour suivants en supplément à l'EES :

- **Volume 8 Plans de protection de l'environnement, Révision 1**

Ce volume comprend les révisions des six plans de protection de l'environnement soumis avec le dépôt de l'EES et sera disponible au premier trimestre de 2015. Les révisions incluent des clarifications supplémentaires et des ajouts d'information concernant les mesures d'atténuation et les cartes-tracés environnementales du projet.

- **Volume 9 Volet terrestre de l'EES, Mise à jour 1**

Ce volume comprend l'évaluation des effets des composantes terrestres du projet qui ne sont pas traitées dans l'EES ou qui ont changé depuis le dépôt de l'EES. Ce volume contient également une évaluation à jour des effets comprenant de nouvelles informations de référence sur les composantes qui n'ont pas fait l'objet de changements.

- **Volume 10 Volet maritime de l'EES, Mise à jour 1**

- Ce volume comprend une évaluation à jour des effets et contient de nouvelles informations de référence sur les poissons de mer et l'habitat du poisson (il n'y a aucun changement dans les activités de transport maritime ou dans les composantes maritimes du projet de complexe maritime Canaport d'Énergie Est par rapport aux informations contenues dans l'EES).

- **Volume 11 Rapports de données techniques, Ensemble 1**

Ce volume contient des informations de référence et vient appuyer l'EES et les mises à jour apportées à l'EES. Les rapports des données techniques (RDT) incluent les données de terrain de 2013 et 2014 telles qu'identifiées dans les Volumes 2, 3, 4 et 6 de l'EES (voir les sections spécifiques aux composantes valorisées (CV) pour obtenir la liste détaillée des éléments inclus dans les RDT).

Préface pour le Volume 10

La détermination de l'importance des effets sur les mammifères marins reliés au transport maritime dans la baie de Fundy sera soumise à l'ONE au premier trimestre de 2015.